

La vente du magazine « 60 millions de consommateurs » a été rejetée !

17 mai 2025

L'association Indecosa-CGT se félicite du vote du Conseil d'Administration de l'INC

Membre du conseil d'administration nous avons, avec les autres associations de consommateurs et les représentants du personnel, voté contre la volonté du gouvernement de vendre le journal 60 millions de consommateurs.

Le magazine *60 Millions de consommateurs* est édité par l'Institut national de la consommation (INC), dont l'une des principales missions est de « regrouper, produire, analyser et diffuser des informations, études, enquêtes et essais ». L'INC a le statut d'établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), placé sous la tutelle du ministre chargé de la consommation. *60 Millions de consommateurs* est réalisé par des journalistes professionnels qui travaillent en étroite collaboration avec les ingénieurs, juristes, économistes et documentalistes de l'INC. 11 mensuels et 8 hors-séries sont publiés chaque année.

[Cliquez pour accéder au site internet de 60 000 000 de consommateurs](http://www.60millionsdeconsommateurs.fr)

Depuis des années, tous les gouvernements se sont employés à fragiliser le mouvement consumériste, notamment par une baisse systématique des subventions allouées à l'INC et aux associations de consommateurs qui remplissent des missions d'intérêt général au service l'ensemble de nos concitoyens.

Christian Khalifa - Président d'Indecosa CGT

Membre du conseil d'administration de l'INC

PS : les producteurs sont infiniment mieux traités que les consommateurs :

[203,2 milliards d'euros d'aides publiques ont été versées aux entreprises sans contrepartie ni contrôle strict en 2023. Le montant de ces aides ne cesse de croître pour atteindre 7,2% du PIB en 2023.](http://www.60millionsdeconsommateurs.fr)

